

# InforMEX



AVRIL 2015

## Sommaire

Administration  
Conseil général  
Info déchets  
Accueil de jour  
Artédifices 2015  
Agenda  
Pro senectute  
Bus découvertes



## Administration

Suite à l'accident de la secrétaire municipale, les horaires du greffe ont subi des modifications ce qui a engendré quelques désagréments, ce dont nous vous prions de nous excuser.

A partir du 20 avril 2015, retour à l'horaire habituel, soit :

|                           |                      |
|---------------------------|----------------------|
| Lundi, mercredi, vendredi | de 08 h 30 à 11 h 30 |
| lundi soir                | de 18 h 00 à 20 h 00 |
| jeudi après-midi          | de 16 h 00 à 17 h 30 |

## Contrôle des habitants

Nous vous rappelons que tout arrivée ou départ de la commune doit être annoncé au contrôle des habitants dans les **8 jours**.

Pour les arrivées, vous devez présenter :

**Suisses** : un certificat individuel d'état civil, ou un acte d'origine ou un livret de famille

**Etrangers** : permis de séjour, pièce d'identité (passeport ou carte d'identité)  
+ 1 photo

## Conseil général

Le prochain conseil général aura lieu le 27 avril 2015 à 20 h 15, à la salle villageoise. Tous les citoyens ayant le droit de vote au niveau communal peuvent y participer, manifestant ainsi leur intérêt au développement de notre village. Vous trouverez sur le site communal l'ordre du jour ainsi que les préavis s'y rapportant.



## Info déchets

### TAXE AU SAC

Informations données par Valorsa !

Sur l'ensemble des communes du périmètre, **La taxe au sac est un succès, tout le monde joue le jeu, Merci !**

Les poubelles des ménages sont devenues blanches. Un grand merci de participer intelligemment au principe du pollueur payeur et à la taxe au sac régionale.

Valorsa, périmètre de gestion des déchets dont notre commune est actionnaire, a contrôlé l'utilisation des sacs taxés officiels « Trier, c'est valoriser ». Les résultats 2014 sont un succès. La moyenne des fraudes s'élève à seulement 0.6%. Elle a même diminué par rapport à l'année précédente (en 2013, 1.1%). Tout le monde participe au système, tant dans les petites que dans les grandes communes.

Merci à tous de participer à ce système en achetant les sacs blancs, écrits en vert « Trier c'est valoriser ». En tant que Commune, nous recevons une rétrocession de cette taxe que nous utilisons pour financer la collecte et l'élimination des ordures ménagères et autres déchets.

Un complément d'information : **seuls les sacs blancs «Trier c'est valoriser» sont reconnus par Valorsa.** Les sacs du périmètre STRID, lesquels ne sont pas vraiment en faute vu que ce sont des sacs taxés, ne sont pas reconnus par notre périmètre, donc nous ne recevons pas de rétrocession pour ceux-ci.

### OBJETS ENCOMBRANTS

Rappel : Les déchets encombrants sont constitués d'objets divers, trop volumineux pour être remis dans les sacs à ordures usuels (max 110 l.), tels que meubles, matelas, et moquettes. Un volume de 2 m<sup>3</sup> environ est accepté dans la benne camion. Au delà de ce volume, les objets doivent être amenés directement par le détenteur, chez Valorsa à Penthaz.

Tout objet contenant de la ferraille et du tissu comme des chaises de bureau, pousettes etc. doivent être amenés à la déchèterie directement. Ils ne seront pas évacués par le camion benne.





## Accueil de jour (maman de jour)

Le greffe a toujours des demandes de noms de contact officiant comme « maman de jour ». Si vous êtes intéressé(e), les principales conditions d'autorisations sont les suivantes :

- Être âgé (e) de 20 ans au moins et être capable de discernement
- Disposer de l'expérience et des aptitudes éducatives, personnelles et sociales nécessaires
- Bénéficier soi-même ainsi que les personnes vivant dans le même ménage d'un état de santé physique et psychique n'empêchant pas la prise en charge d'enfants
- Disposer d'une situation personnelle et familiale qui garantisse la stabilité de l'offre d'accueil
- Être de nationalité suisse ou au bénéfice d'un permis C, d'un permis B ou de toute autre autorisation de résider sur le territoire suisse valable une année au moins
- Avoir une maîtrise suffisante de la langue française
- *Suivre une formation d'introduction de 24 heures et une formation continue*
- *Suivre un cours d'introduction à l'activité d'accueil d'enfant en milieu familial (d'une durée de 24 heures) dans les 18 mois qui suivent l'octroi d'une autorisation provisoire*
- Ne pas exercer d'autre activité susceptible d'entraver la qualité de la prise en charge.

Une fois en activité, l'accueillant (e) en milieu familial aura l'obligation d'assister au moins une fois par année à une rencontre de soutien organisée dans le cadre de la structure de coordination de l'accueil familial de jour de la commune ou de la région. Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site <http://www.vd.ch/themes/vie-privee/familles/>



## ArtEdifices 2015

**Du 31 mai au 19 septembre 2015 découvrez les œuvres d'art d'une quarantaine d'artistes de renommée nationale à travers un parcours d'exposition au cœur du patrimoine architectural historique du Gros-de-Vaud.**

Le Gros-de-Vaud est une région déjà connue pour sa nature et la diversité de ses paysages. Pour la première fois, Echallens Région Tourisme et l'Espace culturel Assens ouvrent les portes des églises et des temples de la région pour une exposition d'art alliant balades et découvertes. En collaboration avec plus de trente communes et paroisses du district, ArtEdifices 2015 propose un regard nouveau sur l'art actuel et sur notre patrimoine, à travers plusieurs circuits réunissant les œuvres d'une quarantaine d'artistes suisses.

A l'intérieur et à l'extérieur des édifices, les artistes ont pu choisir le site à même d'accueillir leur œuvre : Leurs sculptures, peintures, installations, vidéos, ont été le plus souvent conçues spécialement et s'intègrent avec respect au lieu de culte et à l'architecture historique, fruit de leur collaboration avec les communes et paroisses hôtes.

Durant la saison, des animations, concerts et autres événements sont organisés sur différents sites du parcours d'exposition par les communes et associations locales.

Exposition tout public, visite libre.



## Agenda

- Vendredi 17 avril, 17h00** Lugny-les-Charolles, inauguration du système hydraulique du Moulin (pour tout renseignement, prendre contact avec Bernard Formica)
- Vendredi 24 avril, 20h30** Cabaret à la salle villageoise : les 4 saisons (Printemps)  
Groupe TAMATAKIA, voyage en musique, appel au large (billets à réserver auprès du Greffe municipal)
- Samedi 25 avril, 20h00** Soirée annuelle Harmonie du Pontet, grande salle de Vufflens-la-Ville
- Dimanche 26 avril, 09h30** Marché dominical à Mex, fruits et légumes, artisans, petite restauration
- Lundi 27 avril, 20h15** Conseil général, salle villageoise
- Mercredi 20 mai, 19h30** Présentation Swisscom, fibre optique / haut débit (salle villageoise)
- du 31 mai au 19 septembre** ArtEdifices, église de Mex, exposition permanente de 2 artistes : Jean-Paul Blais, artiste peintre et Max Roth, sculpteur  
**église ouverte du mercredi au dimanche de 09h00 à 20h00**
- dimanche 14 juin, 10 à 11h** votations fédérales
- lundi 22 juin, 20h 15** Conseil général, salle villageoise
- Vendredi 26 juin, 20h30** Cabaret à la salle villageoise : les 4 saisons (Eté)  
Pas à pas vers Nougaro, Lionel, homme orchestre polyvalent (billets à réserver auprès du Greffe municipal)

## Nouveau à Mex pour les aînés



**Ensemble à table.** Pro Senectute Vaud vous propose de prendre un bon repas dans une ambiance chaleureuse, autour de Tables d'hôtes, organisées par des bénévoles.

Lily Schmidt vous accueille à sa table **les 1er jeudis de chaque mois :**  
**2 avril, 7 mai et 4 juin 2015, à 12 h 15**

**Lieu :** ch. de Mont-Riond 10, Mex  
**Participation** CHF 15.- tout compris  
**Inscriptions** 021 701 02 12 ou  
079 600 98 54

## Bus découvertes



Le Bus Découvertes prend de l'ampleur. Trois boucles sont proposées aux visiteurs reliant Bercher à Moudon, Penthalaz à Echallens et Moudon à Oron. Le Bus découvertes fait également une excursion du côté fri-bourgeois.

Trois boucles proposées, 48 arrêts sur 150 km, 41 villages, 4 régions géographiques, 2 cantons desservis par un RétroBus. Un billet pour la journée, montez, descendez, découvrez. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site [www.echallens-tourisme.ch](http://www.echallens-tourisme.ch)

**LA MUNICIPALITE**